



**District de Maine et Loire de Football**  
**COMMISSION DEPARTEMENTALE**  
**DE L'ARBITRAGE**  
**SECTION DISCIPLINE ARBITRES**

**PROCES VERBAL N° 16 – SAISON 2022/2023**

Réunion du :	22 avril 2023
Responsable :	Hervé CESBRON
Présent(s) :	Hervé CESBRON, Alain FOUQUET, Jean Christophe JONCHERAY, Franck JOUSSEAUME
Excusé(s) :	Steve GABORIAU

➡ **Les dossiers de désignations examinés concernent la période du 13 mars 2023 au 10 avril 2023**

Les décisions concernant des matchs de non-désignation s'appliqueront à compter du 16/05/2023.

➡ **La section a reçu 2 arbitres sur les 6 convoqués**

La section transmet au bureau CDA 2 dossiers pour décision.

La section convoque à nouveau 2 des arbitres excusés pour le 05 mai 2023.

La section transmet à la CDD 1 dossier suite à la réception de l'arbitre.

La section prend la décision pour 1 dossier suite à la réception de l'arbitre.

➡ **La section a analysé les courriers reçus consécutivement aux décisions de la dernière réunion.**

➡ **La section a pris des décisions concernant les motifs suivants :**

- Retours de désignations tardifs.
- Les absences sur désignations.

➡ **En application du barème disciplinaire de la commission des arbitres, la section a décidé :**

- De points de pénalité sur la note administrative pour 28 arbitres
- De matchs de non-désignation pour 5 arbitres
- D'une amende au club de l'arbitre pour 2 arbitres

Toutes les décisions prises seront transmises aux arbitres et aux clubs des arbitres concernés avec un extrait du document annexe où figurent les décisions prises. L'annexe du PV pourra être consulté sur Footclubs.

**Le Responsable de la section**

M. CESBRON Hervé